

Résumé

La politique de l'emploi doit répondre aux préoccupations qui sous-tendent le rejet populiste de la mondialisation

Dans leur grande majorité, les pays de l'OCDE sont parvenus à combler le déficit d'emplois considérable causé par la récession de 2008-09. Néanmoins, dans un certain nombre d'entre eux, la population exprime un mécontentement croissant à l'égard des politiques économiques fondamentales, et notamment des mesures en faveur du commerce et de l'investissement internationaux. Le rejet populiste de la mondialisation remet en question les conseils sur les politiques à mener dispensés par les organisations internationales comme l'OCDE, qui mettent depuis longtemps l'accent sur les avantages de l'intégration mondiale. Compte tenu du scepticisme grandissant à l'égard de l'orthodoxie des politiques publiques, il est essentiel de réexaminer l'orientation de la politique économique, et notamment les choix opérés par les responsables des politiques du marché du travail afin de déterminer s'ils sont bons ou mauvais et s'il y a lieu de changer d'approche. Même s'il n'est pas encore possible de procéder à une évaluation définitive, il apparaît déjà clairement que nombre des préoccupations qui sous-tendent le rejet de la mondialisation et des échanges sont fondées et mettent en lumière certains domaines où les politiques de l'emploi, des compétences et de la protection sociale doivent être renforcées et adaptées à la mutation de l'environnement économique.

La situation du marché du travail ne s'évalue pas uniquement à l'aune des taux d'emploi et de chômage

Pour évaluer les orientations stratégiques de la politique du marché du travail, il faut tenir compte des différentes façons dont les résultats en matière d'emploi affectent le bien-être. Souvent, on évalue la situation du marché du travail en s'appuyant principalement sur les taux d'emploi et de chômage, en raison de leur importance et du fait qu'ils sont faciles à mesurer. Toutefois, d'autres résultats importent également, qu'on peut aussi mesurer, comme la qualité des emplois (rémunération, sécurité, environnement de travail) et l'inclusivité du marché du travail (égalité des revenus, égalité entre hommes et femmes, accès des groupes potentiellement défavorisés à l'emploi). La présente édition des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* propose un nouveau tableau de bord comparatif de la situation des marchés du travail, qui porte sur la quantité et la qualité des emplois et l'inclusivité du marché du travail et fournit un tour d'horizon complet des points forts et des points faibles des marchés du travail de différents pays. Il en ressort que, ces dix dernières années, la majorité des pays de l'OCDE sont parvenus à améliorer l'insertion des femmes et des groupes potentiellement défavorisés sur le marché du travail, ainsi que la qualité de l'environnement de travail. Dans le même temps, le taux de chômage et la qualité des revenus d'activité sont restés relativement stables, tandis que la précarité s'est

accrue, de même que le risque de percevoir de faibles revenus. Le tableau de bord montre également qu'il existe un groupe de pays qui enregistrent de bons résultats au regard de la plupart, sinon de tous les indicateurs, ce qui implique qu'il n'y a pas d'arbitrage difficile susceptible d'empêcher les pays de réussir sur tous les fronts.

La résilience du marché du travail depuis la crise varie considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre

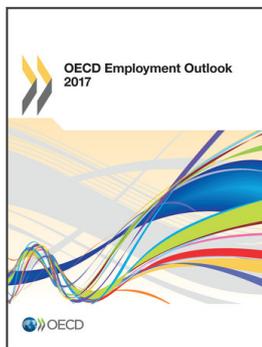
La dernière récession a été un véritable test de résistance pour les marchés du travail de l'OCDE. Le taux de chômage de l'OCDE a presque rejoint son niveau d'avant la crise, mais le coût de la récession en termes de chômage reste très important et continue de se faire sentir dans un grand nombre de pays. Par ailleurs, la production peine à se rétablir par comparaison avec le redressement observé sur le plan de l'emploi, ce qui se traduit par une croissance encore atone de la productivité du travail et des salaires. La résilience du marché du travail dépend beaucoup de la mise en œuvre de politiques solides sur le plan macroéconomique et de l'emploi. Les politiques macroéconomiques sont particulièrement efficaces pour limiter la contraction de l'emploi en période de ralentissement économique et empêcher que la poussée conjoncturelle du chômage prenne une dimension structurelle. Les dépenses allouées aux politiques actives du marché du travail doivent être étroitement alignées sur les hausses conjoncturelles du chômage afin de favoriser un retour à l'emploi rapide une fois la reprise économique amorcée sans sacrifier le principe d'obligation réciproque sur lequel reposent les programmes d'activation. Une protection de l'emploi trop stricte pour les travailleurs réguliers nuit à la résilience en encourageant le recours aux contrats temporaires et en freinant les créations d'emplois pendant la reprise. Des systèmes de négociation collective coordonnés peuvent promouvoir la résilience en facilitant l'ajustement des salaires et du temps de travail.

Les progrès technologiques et la mondialisation transforment les marchés du travail

Les *Perspectives de l'emploi 2017* étudient aussi les retombées qu'ont eues les progrès technologiques et la mondialisation sur les marchés du travail de l'OCDE ces vingt dernières années, en mettant plus particulièrement l'accent sur la polarisation des emplois et la désindustrialisation. Étant donné que ces deux phénomènes sont à l'origine de bouleversements importants dans la vie des travailleurs et d'un creusement des inégalités, il est crucial, pour l'action publique, de mettre en évidence leurs causes profondes. La quasi-totalité des pays de l'OCDE sont concernés par la polarisation des emplois observée depuis plusieurs années, c'est-à-dire par une contraction de la part dans l'emploi total des emplois moyennement qualifiés et offrant une rémunération intermédiaire, compensée par la montée en puissance à la fois des emplois très qualifiés et des emplois peu qualifiés. Pour un tiers environ, l'accroissement de cette polarisation tient à un transfert des emplois du secteur manufacturier vers celui des services ; la plus grande partie découle d'une transformation des professions au sein d'un même secteur d'activité. Ce sont les progrès technologiques qui sont le plus étroitement corrélés à la polarisation des emplois et à la désindustrialisation. L'influence de la mondialisation est moins clairement définie, mais certains éléments donnent à penser que le commerce international contribue à la désindustrialisation. Les politiques en faveur des compétences, les programmes d'activation et des systèmes de protection sociale modernisés peuvent aider les travailleurs à s'adapter aux mutations en cours sur le marché du travail et à récolter les fruits des progrès technologiques.

La négociation collective évolue assez rapidement dans les pays de l'OCDE

Pour déterminer si la négociation collective reste efficace face à l'évolution rapide des marchés du travail, la présente édition des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* passe également en revue, de manière exhaustive et en s'appuyant sur des données actualisées, les mécanismes de négociation collective en vigueur dans les pays de l'OCDE et dans certaines économies émergentes en voie d'adhésion à l'OCDE. Selon les estimations comparables des taux de syndicalisation et d'adhésion à des organisations patronales, ainsi que de la couverture conventionnelle, la négociation collective joue encore un rôle primordial dans la plupart des pays, même si la proportion de travailleurs dont les conditions de travail sont fixées par une convention collective a diminué ces trente dernières années. On observe également une décentralisation accrue des négociations : elles interviennent de plus en plus au niveau de l'entreprise et de moins en moins au niveau des branches ou au niveau national, souvent au moyen de mécanismes tels que les clauses dérogatoires qui permettent de s'écarter, dans les accords conclus au niveau plus local, des conditions fixées aux niveaux de négociation supérieurs. Plusieurs autres facteurs influent également sur les négociations collectives, comme les différentes modalités de coordination des négociations décentralisées, la bonne exécution des contrats et la multiplicité des modes de représentation des travailleurs au sein des entreprises. La qualité globale des relations du travail, telle qu'évaluée par les hauts dirigeants ou par la confiance du public à l'égard des syndicats, varie considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre ; toutefois, elle ne semble pas être associée à un modèle de négociation spécifique. Une comparaison récapitulative des mécanismes nationaux de négociation collective montre comment les différents aspects de la négociation collective dans un pays s'associent les uns aux autres pour former un tout interconnecté.



Extrait de :
OECD Employment Outlook 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Résumé », dans *OECD Employment Outlook 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.